

**SEANCE PUBLIQUE DU 10 DECEMBRE 2015**

## REUNION PUBLIQUE DU 10 DECEMBRE 2015

Présidence de M. Claude KLENKENBERG, Président.

Mmes ABAD-PERICK et FRESON siègent au bureau en qualité de secrétaires.

Mme la Directrice générale provinciale et M. le Gouverneur assistent à la réunion.

La réunion est ouverte à 15h20'

M. LE PRESIDENT.- Je déclare la réunion du 10 décembre 2015 ouverte. Je passe la parole aux Chefs de groupe pour les excusés.

M. RASSAA, avez-vous des Conseillers à excuser ?

M. RASSAA.- Nous sommes au complet.

M. LE PRESIDENT.- M. HODY ?

M. HODY.- M. NIESSSEN va arriver.

M. LE PRESIDENT.- Monsieur GEORGES ?

M. GEORGES.- Notre groupe est au complet.

M. LE PRESIDENT.- Monsieur CULOT ?

M. CULOT.- M. ZACHARIAS et Mme MAUS sont excusés. Mmes MOTTARD et MATHELOT-COLLETTE arriveront un peu en retard suite à un accident sur l'autoroute.

M. LE PRESIDENT.- Monsieur DRION ?

M. DRION.- Mme MARENNE-LOISEAU va arriver.

M. LE PRESIDENT.- Je vous remercie.

**I.- Ordre du jour****II.- Ordre du jour actualisé****III.- Communication de Monsieur le Président**

M. LE PRESIDENT.- Vous trouverez sur vos bancs l'ordre du jour actualisé de la séance de ce jour ; un exemplaire du nouveau répertoire provincial ; la note de synthèse relative à la communication du Collège provincial (document 15-16/099) ainsi qu'un sachet nominatif contenant vos fournitures papier et vos cartons de vœux pour 2016 selon votre commande.

Je vous précise également qu'une version électronique du carton de vœux est à nouveau disponible depuis le portail des Conseillers. Une version sous forme d'animation vidéo qui vous permet de personnaliser vos messages et de toucher davantage de destinataires.

Par ailleurs, comme les années précédentes et à l'initiative du Collège provincial et on va le remercier, un ballotin de pralines, confectionnées par l'IPES de Waremme, nous est offert.

**IV. - Lecture du procès-verbal de la réunion précédente**

M. LE PRESIDENT.- Point 1 de l'ordre du jour actualisé.

Lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 26 novembre 2015. Je donne la parole à Mme la Première Secrétaire pour la lecture de ce résumé.

(Mme ABAD-PERICK, Première Secrétaire, donne une lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 26 novembre 2015).

M. LE PRESIDENT.- Merci Madame la Première Secrétaire. L'approbation du procès-verbal interviendra en fin de séance.

**V.- Communication du Collège provincial.****Document 15-16/099 : Communication du Collège provincial concernant les attitudes à adopter dans l'éventualité d'un constat de radicalisation d'un membre du personnel provincial.**

M. LE PRESIDENT.- Point 2 de l'ordre du jour actualisé.

Vous trouverez sur vos bancs la note relative à cette communication. Compte tenu de l'actualité et de certains articles parus récemment dans la presse, le Collège provincial a jugé opportun de vous communiquer la position de la Province de Liège quant aux attitudes à adopter dans l'éventualité d'un constat de radicalisation d'un membre du personnel provincial.

Je vous invite à prendre connaissance de cette note tout en précisant que les dispositions réglementaires et statutaires dont il est question s'appliquent depuis toujours à l'ensemble du personnel provincial.

**SEANCE PUBLIQUE DU 10 DECEMBRE 2015****VI.- Remise d'une plaquette d'honneur de la Province de Liège à trois membres de l'Assemblée provinciale.**

M. LE PRESIDENT.- Point 3 de l'ordre du jour actualisé.

Mesdames, Messieurs, avant de poursuivre nos travaux, je souhaiterais saluer trois membres de notre Assemblée provinciale qui, au vu du nombre d'années qu'ils ont passé sur les bancs du Conseil, méritent de recevoir une plaquette d'honneur de notre Province.

En l'occurrence, Madame Josette MICHAUX et Monsieur Miguel FERNANDEZ, comptent 30 ans d'ancienneté en qualité de Conseiller provincial. A ce titre, ils sont donc appelés à recevoir la plaquette d'honneur, en or, de la Province de Liège.

Monsieur Paul-Emile MOTTARD comptent quant à lui 15 ans d'ancienneté en qualité de Député provincial. Il est ainsi appelé à recevoir la plaquette d'honneur en argent.

Monsieur le Président du Collège, Madame la Vice-présidente du Collège provincial, si vous voulez bien me rejoindre devant la Tribune pour m'accompagner dans les remises de médailles précitées. Je vous remercie.

Madame la Vice-présidente du Conseil, Chère Josette,

C'est le 13 octobre 1985 que tu as été installée en qualité de Conseillère provinciale, en tant que représentante du parti socialiste du District de Visé. Depuis lors, tu as siégé sans discontinuité au sein de notre Assemblée. Assemblée, dont tu as d'ailleurs été la première femme Présidente, de 2006 à 2009, et dont tu es actuellement la deuxième Vice-présidente.

Attentive au bien-être de tes concitoyens, cela fait 30 ans que tu mets ton expérience au service de chacun. Ton assiduité à nos séances et ton engagement dans tes fonctions méritent d'être soulignés. Tout comme ton intégrité, ta disponibilité, ta tolérance et ton respect des autres.

Déjà détentrice des Croix de Chevalier et d'Officier de l'Ordre de Léopold, de la médaille civique de première classe et des plaquettes d'honneur en bronze et en argent de la Province de Liège, c'est une sixième distinction qui récompense aujourd'hui ton travail pour l'Institution provinciale.

Chère Josette, je t'invite à présent à nous rejoindre pour recevoir la plaquette en or de la Province de Liège.

Félicitations et merci à toi pour ton travail !

Monsieur le Conseiller provincial, Cher Miguel,

**SEANCE PUBLIQUE DU 10 DECEMBRE 2015**

C'est également le 13 octobre 1985 que tu as été installé en qualité de Conseiller provincial, en tant que représentant du parti socialiste du District de Liège. Depuis lors, tu as également siégé sans discontinuité au sein de notre Assemblée. Ton assiduité à nos séances et ton engagement dans tes fonctions font également partie des points communs que tu partages avec Josette.

Tu es connu pour ton caractère jovial et taquin, ce qui ne t'empêche toutefois pas d'assurer avec beaucoup de rigueur tes fonctions de Président de la commission Finances tout en nous assurant de ton écoute et de ta disponibilité.

Déjà détenteur de la Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold, de la médaille civique de première classe et des plaquettes d'honneur en bronze et en argent de la Province de Liège, c'est pour toi une cinquième distinction qui récompense aujourd'hui ton travail pour l'Institution provinciale.

Cher Miguel, je t'invite à présent à nous rejoindre pour recevoir la plaquette en or de la Province de Liège. Félicitations et encore merci pour ton engagement !

Monsieur le Député provincial, Cher Paul-Emile,

J'espère qu'il te reste encore un peu de place dans ta vitrine pour cette neuvième décoration que nous avons l'honneur de te décerner aujourd'hui.

En tant que Conseiller provincial, tu as déjà décroché toutes les médailles possibles ! C'est ainsi qu'au mois de juin dernier, en compagnie de notre ami Dominique DRION, tu t'es vu décerné, la Croix de Commandeur de l'Ordre de la Couronne qui constitue la plus haute distinction qu'un membre de notre Assemblée puisse recevoir.

Ce que nous récompensons aujourd'hui, ce sont tes 15 années d'ancienneté en tant que Député provincial. Certes, la durée a toute son importance mais ton dévouement, ton sens de la valeur du travail bien fait et ta passion de la chose politique, toujours aussi intacte, en ont bien plus encore !

Député provincial depuis octobre 2000, tu t'es érigé en figure incontournable de notre institution provinciale. Tu es devenu le « Monsieur Culture et Tourisme » du Pays de Liège avec un bilan impressionnant et de nombreux projets ambitieux déjà menés à bien.

Travailleur acharné, exigeant, c'est dans ton infatigable volonté d'améliorer notre « Art de vivre ensemble » comme tu aimes à le dire, que tu trouves ta motivation sans faille. Ton courage et ta volonté font mesures d'exemple !

C'est pour toutes ces raisons, Chère Paul-Emile, que je suis très heureux, au nom de notre Assemblée, de te remettre la plaquette d'honneur en argent de la Province de Liège.

Félicitations Paul-Emile et encore merci pour ton travail !

**SEANCE PUBLIQUE DU 10 DECEMBRE 2015****VII.- Discussions et/ou votes des rapports soumis à la délibération du Conseil provincial.****Document 15-16/079 : Octroi de subventions en matière d'Enseignement – Demande de soutien de l'asbl « Réussir à l'École ».****Document 15-16/101 : Octroi de subventions en matière d'Enseignement – Demande de soutien de l'asbl « DEFI ».**

(Voir rapports)

M. LE PRESIDENT.- Points 4 et 5 de l'ordre du jour actualisé (documents 15-16/079, 15-16/101) ont été regroupés à la demande des membres de la première Commission.

Ces deux documents n'ayant soulevé aucune remarque ni aucune question, votre Commission vous propose de les adopter par 6 voix pour et 4 abstentions.

J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote des conclusions de la première Commission. Pouvons-nous procéder à un vote globalisé ? Oui.

Qui est pour les conclusions de la première Commission en ce qui concerne ces deux documents ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO, le groupe PTB+, le groupe CDH-CSP

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

A l'unanimité, le Conseil adopte les deux résolutions.

**Document 15-16/100 : Octroi d'une promesse ferme de subside supracommunal pour deux dossiers faisant partie de la 1<sup>ère</sup> série de projets supracommunaux proposés par Liège Europe Métropole dans le cadre du plan triennal 2013-2015.**

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 6 de l'ordre du jour actualisé (document 15-16/100).

Ce document a été soumis à l'examen de la première Commission et n'a soulevé aucune remarque ni aucune question. C'est donc par 6 voix pour et 4 abstentions que votre Commission vous propose de l'adopter.

J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale.

**SEANCE PUBLIQUE DU 10 DECEMBRE 2015**

Nous passons au vote.

Qui est pour les conclusions de la première Commission ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe CDH-CSP, le groupe ECOLO, le groupe PTB+

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

A l'unanimité, le Conseil adopte ladite résolution.

**Document 15-16/080 : Deuxième assemblée générale de l'année 2015 des associations intercommunales à participation provinciale.**

**Document 15-16/081 : AIDE : Assemblée générale extraordinaire du 14 décembre 2015 – Modifications statutaires.**

**Document 15-16/102 : SPI SCRL : Assemblée générale extraordinaire du 15 décembre 2015 – Modifications statutaires.**

**Document 15-16/103 : CILE : Assemblée générale extraordinaire du 17 décembre 2015 – Capital D + Modifications statutaires.**

**Document 15-16/104 : INTRADEL : Assemblée générale extraordinaire du 17 décembre 2015 – Modifications statutaires.**

(Voir rapports)

M. LE PRESIDENT.- Points 7, 8, 9, 10 et 11 de l'ordre du jour actualisé (documents 15-16/080, 15-16/081, 15-16/102, 15-16/103, 15-16/104) ont été regroupés à la demande des membres de la deuxième Commission.

Ces cinq documents n'ayant soulevé aucune remarque ni aucune question, votre Commission vous propose de les adopter par 7 voix pour et 4 abstentions.

J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote des conclusions de la deuxième Commission. Pouvons-nous procéder à un vote globalisé ? Oui.

Qui est pour les conclusions de la deuxième Commission en ce qui concerne ces cinq documents ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe CDH-CSP, le groupe ECOLO.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ? Le groupe PTB+

**SEANCE PUBLIQUE DU 10 DECEMBRE 2015**

Le Conseil adopte les cinq résolutions.

**Document 15-16/082 : Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Aide et Solidarité » - Exercice 2014/Prévisions 2015.**

**Document 15-16/105 : Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Centrale de Services à Domicile – Réseau Solidaris », en abrégé « CSD-Réseau Solidaris » asbl – Exercice 2014/Prévisions 2015.**

(Voir rapports)

M. LE PRESIDENT.- Points 12 et 13 de l'ordre du jour actualisé (documents 15-16/082, 15-16/105) ont été regroupés à la demande de la deuxième Commission.

Ces deux documents n'ayant soulevé aucune question ni aucune question, votre Commission vous propose de les adopter par 7 voix pour et 4 abstentions.

J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote des conclusions de la deuxième Commission. Pouvons-nous procéder à un vote globalisé ? Oui.

Qui est pour les conclusions de la deuxième Commission en ce qui concerne ces deux documents ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO, le groupe PTB+, le groupe CDH-CSP.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

A l'unanimité, le Conseil adopte les deux résolutions.

**Document 15-16/083 : Octroi de subventions en matière de Santé – Demande de soutien de l'asbl « Espace 28 ».**

**Document 15-16/084 : Octroi de subventions en matière de Santé – Demande de soutien de l'asbl « Centre médical hélicopté de Bra-sur-Lienne ».**

**Document 15-16/085 : Octroi de subventions en matière Sociale – Demande de soutien de l'asbl « Télé-Service Liège ».**

**Document 15-16/0106 : Octroi de subventions en matière Sociale – Demande de soutien de l'asbl « Cité de l'Espoir ».**

## SEANCE PUBLIQUE DU 10 DECEMBRE 2015

(Voir rapports)

M. LE PRESIDENT.- Points 14, 15, 16 et 17 de l'ordre du jour actualisé (documents 15-16/083, 15-16/084, 15-16/085, 15-16/106) ont été regroupés à la demande des membres de la deuxième Commission.

Le document 15-16/083 ayant soulevé une question, j'invite le rapporteur, M. André GERARD, à nous en faire connaître les conclusions. Vous avez la parole Monsieur le Conseiller provincial.

M. GERARD, Rapporteur (à la tribune).- Merci Monsieur le Président, Chers Collègues.

Concernant l'asbl « Espace 28 », la question concernait la destination des subsides qui étaient demandés, donc ces subsides ne sont pas à destination des salaires. C'est tout ce que j'ai noté, ce n'était pas une question précise.

Le vote était de 7 voix pour et 4 abstentions donc si quelqu'un a autre chose... Il y avait autre chose ? Non. C'est très singulier mais je n'ai pas noté de question...

M. LE PRESIDENT.- Merci Monsieur le Conseiller provincial. En ce qui concerne les documents 15-16/084, 085 et 106, ceux-ci n'ont soulevé aucune remarque ni aucune question. Votre Commission vous propose donc de les adopter par 7 voix pour et 4 abstentions.

J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote des conclusions de la deuxième Commission. Pouvons-nous procéder à un vote globalisé ? Oui.

Qui est pour les conclusions de la deuxième Commission en ce qui concerne ces quatre documents ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO, le groupe PTB+, le groupe CDH-CSP

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

A l'unanimité, le Conseil adopte les quatre résolutions.

**Document 15-16/086 : Octroi de subventions en matière de Culture – Demande de soutien de l'asbl « Zététique Théâtre ».**

**Document 15-16/087 : Octroi de subventions en matière de Culture – Demande de soutien de l'asbl « Etnik'Art ».**

**Document 15-16/110 : Octroi de subventions en matière de Culture – Demande de soutien de l'asbl « Etnik'Art ».**



**SEANCE PUBLIQUE DU 10 DECEMBRE 2015**

**Document 15-16/112 : Octroi de subventions en matière de Culture – Demande de soutien de l’asbl « Etnik’Art ».**

**Document 15-16/088 : Octroi de subventions en matière de Culture – Soutien à 14 institutions culturelles du secteur privé de la Communauté germanophone.**

**Document 15-16/089 : Octroi de subventions en matière de Culture – Demande de Madame Géraldine COZIER.**

(Voir rapports)

M. LE PRESIDENT.- Points 18, 19, 20, 21, 22 et 23 de l’ordre du jour actualisé (documents 15-16/086, 15-16/087, 15-16/110, 15-16/112, 15-16/088, 15-16/089,) ont été regroupés à la demande des membres de la troisième Commission.

Les documents 15-16/087, 088, 089, 110 et 112 ayant soulevé des questions, j’invite le rapporteur, Mme Alexandra MATHELOT-COLLETTE à nous en faire connaître les conclusions. Toutefois, celle-ci étant empêchée, j’invite Monsieur CULOT à la tribune. Vous avez la parole Monsieur le Conseiller provincial.

M. CULOT, Rapporteur (à la tribune).- Merci Monsieur le Président. Je ne suis donc pas Alexandra MATHELOT, je le précise.

Donc, la troisième Commission présidée par Mme MOTTARD et assistée, en présence de M. MOTTARD, c’est réunie et a examiné différents dossiers dont M. DRION a d’ailleurs déjà discuté, fort bien, c’est trois dossiers sont les suivants : un dossier qui concerne manifestement encore du saucissonnage, on sent d’où la remarque est émise ...

M. DRION, Conseiller provincial (de son banc).- Je ne vous demandais pas votre approbation !

M. CULOT, Rapporteur (à la tribune).- ... mais qui n’en n’est pas, qui concerne une subvention à l’asbl « Etnik’Art », dont un Commissaire se serait étonné qu’elle soit saucissonnée en trois dossiers différents, si j’ai bien compris.

Il lui a été répondu que deux rapports concernaient le caractère récurrent et classique de la subvention et que le troisième dossier concernait une convention particulière, c’était pour des raisons administrative, juridique et financière que ce dossier avait été subdivisé en trois dossiers subventions différentes.

Deuxième point qui a fait l’objet d’un débat dans cette Commission, c’est le document 088 qui concerne le soutien à 14 associations culturelles germanophones, et là, si j’ai bien compris, un dossier avec une somme globale était présenté et d’aucuns se sont plaints que la somme n’avait pas été divisée en 14 subventions, ce qui est un peu le contraire de la remarque nous avons entendue tout à l’heure...

(Intervention inaudible de M. DRION, Conseiller provincial, de son banc)

**SEANCE PUBLIQUE DU 10 DECEMBRE 2015**

M. CULOT, Rapporteur (à la tribune).- Je brode M. DRION mais nous savons que tout rapport imparfaitement fait à la tribune fait l'objet d'une correction de votre part la suite, nous le savons depuis le Conseil du mois dernier. Donc, pas de souci.

Donc, ces 14 associations culturelles germanophones se verront subventionnées, grâce à cette subvention de la Province de Liège mais c'est à la Ministre de la Communauté germanophone compétente de procéder à la répartition, si j'ai bien compris Monsieur le Député ?

M. MOTTARD, Député provincial (de son banc).- C'est plus consensuel que ça, c'est entre la Province de Liège et la Communauté.

M. CULOT, Rapporteur (à la tribune).- Voilà, vous me pardonnerez les imprécisions mais voilà. Monsieur DRION, soyez attentif.

Et dernier dossier qui concerne une production culturelle où d'aucuns se sont étonnés que deux subventions différentes figurent à l'ordre du jour, c'est le document 089, il a été répondu qu'une convention concerne le Festival en particulier, c'est le document 114, sauf erreur, et l'autre convention concerne la dame qui fait la première partie de ce Festival, Madame Géraldine COZIER.

Je vous remercie et vous prie pardonner, Monsieur DRION, les quelques imprécisions dues à cet accident sur l'autoroute mais je comptais sur votre oreille attentive pour me surveiller. Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT.- Merci Monsieur le Conseiller provincial, et tout ça par téléphone... En ce qui concerne le document 15-16/086, celui-ci n'a soulevé aucune remarque ni aucune question. Votre Commission vous propose dès lors de l'adopter par 9 voix pour et 3 abstentions.

J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote des conclusions de la troisième Commission. Pouvons-nous procéder à un vote globalisé ? Oui.

Qui est pour les conclusions de la troisième Commission en ce qui concerne ces six documents ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO, le groupe PTB+, le groupe CDH-CSP

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

A l'unanimité, le Conseil adopte les six résolutions.

**Document 15-16/107 : Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Maison du Tourisme du Pays de Liège » - Exercice 2014/Prévisions 2015.**

**SEANCE PUBLIQUE DU 10 DECEMBRE 2015****Document 15-16/108 : Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Académie de Musique Grétry », en abrégé « Académie Grétry asbl » - Exercice 2014/Prévisions 2015.**

(Voir rapports)

M. LE PRESIDENT.- Points 24 et 25 de l'ordre du jour actualisé (documents 15-16/107, 15-16/108) ont été regroupés à la demande des membres de la troisième Commission.

Le document 15-16/107 ayant soulevé plusieurs questions, j'invite le rapporteur, Monsieur Pierre ERLER à nous en faire connaître les conclusions. Vous avez la parole Monsieur le Conseiller provincial.

M. ERLER, Rapporteur (à la tribune).- Merci Monsieur le Président, Chers Collègues.

Votre troisième Commission s'est réunie le 8 décembre dernier pour, notamment débattre du document 15-16/107 relatif au rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Maison du Tourisme du Pays de Liège » pour l'exercice, c'est important, 2014 – prévisions 2015.

Un Commissaire signale que le contrat est terminé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 et demande des précisions quant à l'évolution du service d'information aux touristes, d'une part, très important évidemment en l'occurrence, et de la situation du personnel.

Monsieur le Député signale que la Ville de Liège a souhaité ramener la Maison du Tourisme à la Halle aux Viandes après que des négociations de rationalisation aient été relativement difficiles.

Le point d'informations de la Place Saint-Lambert est donc fermé. La Province a réduit sa participation au sein de cette Maison du Tourisme pour arriver, en fait, au même soutien que pour toutes les autres Maison du Tourisme.

Le personnel provincial qui était affecté à la Maison du Tourisme de Liège, essentiellement du personnel d'accueil, exerce désormais les mêmes fonctions dans le cadre des foires et salons auxquels la Fédération du Tourisme de la Province de Liège participe.

Dans l'intérêt des touristes, la Province a maintenu un point d'informations à la gare, ce qui n'est pas tout à fait dans ses missions mais il faut bien, comme l'a dit Monsieur le Député, que quelqu'un le fasse. Dès lors, elle souhaite remettre ce point d'informations à la Ville et en ouvrir un nouveau dans un lieu tout aussi stratégique, à savoir l'aéroport.

Le point est adopté par 9 voix pour et 3 abstentions.

M. LE PRESIDENT.- Merci Monsieur le Conseiller provincial. En ce qui concerne le document 15-16/108, celui-ci n'a soulevé aucune remarque ni aucune question. Votre Commission vous propose dès lors de l'adopter par 9 voix pour et 3 abstentions.

**SEANCE PUBLIQUE DU 10 DECEMBRE 2015**

J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote des conclusions de la troisième Commission. Pouvons-nous procéder à un vote globalisé ? Oui.

Qui est pour les conclusions de la troisième Commission en ce qui concerne ces deux documents ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe CDH-CSP, le groupe ECOLO, le groupe PTB+

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

A l'unanimité, le Conseil adopte les deux résolutions.

**Document 15-16/109 : Octroi de subventions en matière de Culture – Demande de soutien de l'asbl « Office Provincial des Métiers d'Art ».**

**Document 15-16/111 : Octroi de subventions en matière de Culture – Demande de soutien de l'asbl « Media Planning » et de la Ville d'Eupen.**

**Document 15-16/113 : Octroi de subventions en matière de Culture – Demande de soutien de l'asbl « BD Fly ».**

**Document 15-16/114 : Octroi de subventions en matière de Culture – Demande de soutien de la SPRL « CONGAS ».**

**Document 15-16/115 : Octroi de subventions en matière de Culture – Demande de soutien de la Ville de Seraing.**

(Voir rapports)

M. LE PRESIDENT.- Points 26, 27, 28, 29 et 30 de l'ordre du jour actualisé (documents 15-16/109, 15-16/111, 15-16/112, 15-16/113, 15-16/114, 15-16/115) ont été regroupés à la demande des membres de la troisième Commission.

Les documents 15-16/111 et 15-16/115 ayant soulevé des questions, j'invite le rapporteur, Mme Valérie DERSELLE à nous en faire connaître les conclusions. Vous avez la parole Madame la Conseillère provinciale.

Mme DERSELLE, Rapporteur (à la tribune).- Merci Monsieur le Président, chers Collègues.

Votre troisième Commission s'est réunie cette semaine. Nous avons débattu de nombreux dossiers, particulièrement le 111 et le 115 qui ont appelé plusieurs questions.

**SEANCE PUBLIQUE DU 10 DECEMBRE 2015**

Le document 15-16/111 concerne un subside à la Communauté germanophone via sa Conférence des Bourgmestres. Un Commissaire s'interroge sur le contrôle, ou le non-contrôle, qu'a la Province quant à la répartition de ce pécule. Sait-on vers quelles associations est-il destiné ?

Monsieur le Député Mottard explique que la Province a un droit de regard sur les projets et les associations bénéficiaires et ce, au travers de propositions qui lui sont faites via la Conférence des Bourgmestres germanophones. Cela fait l'objet d'une discussion et au final d'un choix que la Province opère à la faveur de tel projet ou telle autre association.

Au final, la Province a bien un droit de regard sur la distribution qui est faite des moyens financiers qu'elle octroie à la Conférence des Bourgmestres germanophones.

Pour le dossier numéroté 15-16/115 qui concerne la requalification du bâtiment de l'OM – Ougrée Marihaye à Seraing, plusieurs Commissaires demandent des compléments d'informations quant au projet global qui intègre notamment l'aménagement du bâtiment de l'OM.

Monsieur le Député d'abord, nous apprend que « Ça Balance », enfin l'équipe Ça Balance, sera amenée à s'y installer. Il quittera à termes le bâtiment de la Rue des Croisiers.

Enfin, Monsieur le Député propose que la présentation complète de ce beau projet se fasse en troisième Commission à la rentrée, en janvier 2016, avec notamment ERIGES.

Cette proposition est accueillie favorablement par l'ensemble des Commissaires. Chacun se réjouissant d'en apprendre davantage sur ce beau projet.

Mes chers Collègues, votre troisième Commission se positionne à la faveur de ces dossiers subsides. Le vote est groupé et il se répartit comme suit : 9 voix pour, 0 contre et 2 abstentions. Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT.- Merci Madame la Conseillère provinciale. En ce qui concerne les documents 15-16/109, 113 et 114, ceux-ci n'ont soulevé aucune remarque ni aucune question. Votre troisième Commission vous propose dès lors de les adopter par 9 voix pour et 2 abstentions.

J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? M. CLOSE-LECOCQ. Vous avez la parole Monsieur le Conseiller provincial.

M. CLOSE-LECOCQ, Conseiller provincial (à la tribune).- Merci Monsieur le Président.

Je souhaiterais revenir sur le dossier donc que Valérie DERSELLE vient d'évoquer en rappelant ce qui a bien été dit en Commission, à savoir la demande de soutien de la Ville de Verviers, le point 115 qui nous occupe aujourd'hui.

**SEANCE PUBLIQUE DU 10 DECEMBRE 2015**

J'ai bien appris en Commission l'ensemble des informations et j'ai bien noté aussi qu'on aura d'ici peu une réunion avec la cinquième Commission pour avoir une vision globale du dossier. Je pense que la première Commission peut être aussi intéressée puisqu'il y a des fonds de supracommunalité qui sont concernés par ce dossier.

Ce que je trouve un peu dommage, c'est qu'un dossier de 200.000 € tombe comme ça sur le bureau du Conseil et des Conseillers provinciaux alors qu'on n'a pas eu l'occasion d'avoir une vision globale du projet.

Je pense que pour un dossier aussi important, j'aurais aimé recevoir l'ensemble des acteurs présents avec une implication financière peut être de chacun qui nous permettrait de mieux comprendre, même si je pense, nous avons vu l'intérêt de ce que vous proposez ici et de 200.000 € pour la partie uniquement provinciale. Merci.

M. LE PRESIDENT.- Merci Monsieur le Conseiller provincial. Monsieur le Député provincial Paul-Emile MOTTARD, vous souhaitez répondre ? Vous avez la parole Monsieur le Député provincial.

M. MOTTARD, Député provincial (de son banc).- Nous aurons une Commission, comme nous l'avons évoqué, cette semaine. Le dossier qui est soumis à ce Conseil cet après-midi va permettre l'équipement du studio qui n'est qu'une partie du projet donc on aura une vision plus générale la prochaine fois.

M. LE PRESIDENT.- Merci Monsieur le Député provincial. Quelqu'un d'autre souhaite intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote des conclusions de la troisième Commission. Pouvons-nous procéder à un vote globalisé ? Oui.

Qui est pour les conclusions de la troisième Commission en ce qui concerne ces cinq documents ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO, le groupe PTB+, le groupe CDH-CSP

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

A l'unanimité, le Conseil adopte les cinq résolutions.

**Document 15-16/090 : Etablissements et services provinciaux : Marché de services – Mode de passation et conditions du marché relatif à la création d'une identité spécifique pour la nouvelle politique de Prévention et de Promotion de la Santé physique et mentale de la Province de Liège.**

**SEANCE PUBLIQUE DU 10 DECEMBRE 2015****Document 15-16/091 : Etablissements et services provinciaux : Marché de services – Mode de passation et conditions du marché relatif à la création, l’élaboration, la réalisation et la production de 9 capsules-vidéo destinées à promouvoir les actions et manifestations menées par la Province de Liège sur son territoire en matière de santé, qualité de vie et bien-être.**

(Voir rapports)

M. LE PRESIDENT.- Points 31 et 32 de l’ordre du jour actualisé (documents 15-16/090, 15-16/091, ont été regroupés à la demande des membres de la quatrième Commission.

Le document 15-16/091 ayant soulevé plusieurs questions, j’invite le rapporteur, M. Alain DEFAYS à nous en faire connaître les conclusions. Vous avez la parole Monsieur le Conseiller provincial.

M. DEFAYS, Rapporteur (à la tribune).- Merci Monsieur le Président. Madame, Messieurs les membres du Collège provincial, Madame la Greffière, Monsieur le Gouverneur, Chers Collègues.

Votre quatrième Commission réunie le lundi 7 décembre a examiné le document 15-16/091 relatif à un marché de services – Mode de passation et conditions du marché relatif à la création, l’élaboration, la réalisation et la production de 9 capsules-vidéo destinées à promouvoir les actions et manifestations menées par la Province de Liège sur son territoire en matière de santé, qualité de vie et bien-être.

Un membre de la Commission interroge en demandant quels seront les moyens de diffusion de ces capsules-vidéo.

Il lui est répondu que ces capsules étant destinées principalement à un public d’adolescents et de leur entourage, les moyens modernes de communication seront donc utilisés, à savoir le web, les réseaux sociaux notamment.

9 thèmes seront abordés, en particulier le harcèlement en milieu scolaire, combien d’actualités aujourd’hui et seront diffusées à raison de 2 capsules par mois.

Sur base de quoi, votre Commission s’est prononcée par 7 voix pour, 0 contre et 3 abstentions et vous propose d’adopter ce projet de résolution.

M. LE PRESIDENT.- Merci Monsieur le Conseiller provincial. En ce qui concerne le document 15-16/090, celui-ci n’a soulevé aucune remarque ni aucune question. Votre Commission vous propose dès lors de l’adopter par 7 voix pour et 2 abstentions.

J’ouvre la discussion générale. Quelqu’un souhaite-t-il intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote des conclusions de la quatrième Commission. Pouvons-nous procéder à un vote globalisé ? Oui.

**SEANCE PUBLIQUE DU 10 DECEMBRE 2015**

Qui est pour les conclusions de la quatrième Commission en ce qui concerne ces sept documents ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO, le groupe PTB+, le groupe CDH-CSP

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

A l'unanimité, le Conseil adopte les deux résolutions.

**Document 15-16/092 : Octroi de subventions en matière de Sports – Demande de soutien de l'asbl « Liège Basket – Basket Club de Fléron ».**

**Document 15-16/093 : Octroi de subventions en matière de Culte et de Laïcité – Demande de soutien de l'asbl « Association des Maisons de la Laïcité de la Province de Liège ».**

(Voir rapports)

M. LE PRESIDENT.- Points 33 et 34 de l'ordre du jour actualisé (documents 15-16/092, 15-16/093) ont été regroupés à la demande des membres de la quatrième Commission.

Ces deux documents n'ayant soulevé aucune remarque ni aucune question, votre Commission vous propose de les adopter par 7 voix pour et 3 abstentions.

J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote des conclusions de la quatrième Commission. Pouvons-nous procéder à un vote globalisé ? Oui.

Qui est pour les conclusions de la quatrième Commission en ce qui concerne ces deux documents ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe CDH-CSP, le groupe ECOLO, le groupe PTB+

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

A l'unanimité, le Conseil adopte les deux résolutions.

**Document 15-16/094 : Désignation au 1<sup>er</sup> janvier 2016 d'un receveur spécial des recettes au Service des prêts d'études.**

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 35 de l'ordre du jour actualisé (document 15-16/094).



**SEANCE PUBLIQUE DU 10 DECEMBRE 2015**

Ce document a été examiné par la quatrième Commission et n'a soulevé aucune remarque ni aucune question. C'est donc par 7 voix pour et 3 abstentions que votre Commission vous propose de l'adopter.

J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote.

Qui est pour les conclusions de la quatrième Commission ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe CDH-CSP, le groupe ECOLO, le groupe PTB+

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

A l'unanimité, le Conseil adopte ladite résolution.

**Document 15-16/116 : Services provinciaux : Marché de services – Mode de passation et conditions du marché en vue du déménagement de la Catégorie Paramédicale de la HEPL et de l'IPES de Verviers vers le nouveau « Campus de Verviers ».**

**Document 15-16/117 : Etablissements et Services provinciaux : Marché de services – Mode de passation et conditions du marché relatif au contrat de maintenance préventive et de dépannage pour une période de trois ans (2016-2018) de quatre appareils scientifiques de marque PERKIN ELMER relevant du Département de Chimie environnementale du Laboratoire « Santé et Qualité de Vie » de l'Institut provincial Ernest Malvoz.**

**Document 15-16/118 : Marché de services – Mode de passation et conditions du marché relatif au transport d'élèves issus de l'Ecole des Cadets de la Province de Liège pour leur voyage annuel à Strasbourg du jeudi 7 avril au samedi 9 avril 2016.**

**Document 15-16/119 : Etablissements et services provinciaux : Marché de services – Mode de passation et conditions du marché relatif au contrat d'assistance Omnium et de maintenance, au cours des années 2016 à 2019, des systèmes HPLC FLUO-DAD et LC MS/MS relevant du Département de Chimie environnementale du Laboratoire « Santé et Qualité de Vie » de l'Institut provincial Ernest Malvoz.**

**Document 15-16/120 : Services provinciaux : Marché de fournitures – Mode de passation et conditions de marché en vue de l'acquisition d'objets de bureau pour les besoins des services et établissements provinciaux – Marché-stock de fournitures d'une période de deux ans (2016-2017) ouvert aux pouvoirs locaux ayant adhéré à la centrale de marchés de la Province de Liège.**

(Voir rapports)

**SEANCE PUBLIQUE DU 10 DECEMBRE 2015**

M. LE PRESIDENT.- Points 36, 37, 38, 39 et 40 de l'ordre du jour actualisé (documents 15-16/116, 15-16/117, 15-16/118, 15-16/119, 15-16/120) ont été regroupés à la demande des membres de la quatrième Commission.

Ces cinq documents n'ayant soulevé aucune remarque ni aucune question, votre Commission vous propose de les adopter par 7 voix pour et 3 abstentions pour les documents 15-16/116, 117, 118 et 119 et par 8 voix pour et 3 abstentions pour le document 15-16/120.

J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote des conclusions de la quatrième Commission. Pouvons-nous procéder à un vote globalisé ? Oui.

Qui est pour les conclusions de la quatrième Commission en ce qui concerne ces cinq documents ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO, le groupe PTB+, le groupe CDH-CSP

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

A l'unanimité, le Conseil adopte les cinq résolutions.

**Document 15-16/121 : Avis à donner sur le compte de l'exercice 2014 de la Fabrique d'Eglise orthodoxe grecque de la Dormition de la Vierge de Verviers.**

**Document 15-16/122 : Avis à donner sur le compte de l'exercice 2013 de la Mosquée FATIH à Saint Nicolas.**

**Document 15-16/123 : Avis à donner sur le projet de budget de l'exercice 2014 de la Mosquée FATIH à Saint Nicolas.**

(Voir rapports)

M. LE PRESIDENT.- Points 41, 42 et 43 de l'ordre du jour actualisé (documents 15-16/121, 15-16/122, 15-16/123) ont été regroupés à la demande de la quatrième Commission.

Ces trois documents n'ayant soulevé aucune remarque ni aucune question, votre Commission vous propose de les adopter par 8 voix pour et 3 abstentions.

J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote. Pouvons-nous procéder à un vote globalisé ? Oui.

Qui est pour les conclusions de la quatrième Commission en ce qui concerne ces trois documents ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe CDH-CSP, le groupe ECOLO.

## SEANCE PUBLIQUE DU 10 DECEMBRE 2015

Qui est contre ?

Qui s'abstient ? Le groupe PTB+.

Le Conseil adopte les trois résolutions.

### **Document 15-16/124 : Don de matériel roulants de prélèvements des échantillons de sol par PROMOGEST ASBL.**

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 44 de l'ordre du jour actualisé (document 15-16/124).

Ce document a été soumis à l'examen de la quatrième Commission et n'a soulevé aucune remarque ni aucune question. C'est donc par 8 voix pour et 3 abstentions que votre Commission vous propose de l'adopter.

J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote.

Qui est pour les conclusions de la quatrième Commission ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe CDH-CSP, le groupe ECOLO, le groupe PTB+

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

A l'unanimité, le Conseil adopte ladite résolution.

### **Document 15-16/125 : Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Association des Provinces Wallonnes », en abrégé « A.P.W. » asbl – Exercice 2014-2015.**

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 45 de l'ordre du jour actualisé (document 15-16/125).

Ce document a été soumis à l'examen de la quatrième Commission et n'a soulevé aucune remarque ni aucune question. C'est donc par 8 voix pour et 3 abstentions que votre Commission vous propose de l'adopter.

J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote.

## SEANCE PUBLIQUE DU 10 DECEMBRE 2015

Qui est pour les conclusions de la quatrième Commission ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe CDH-CSP, le groupe ECOLO, le groupe PTB+

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

A l'unanimité, le Conseil adopte ladite résolution.

**Document 15-16/126 : Octroi de subventions en matière de Sports – Demande de soutien de l'asbl « RTC Télé Liège ».**

**Document 15-16/127 : Octroi de subventions en matière de Sports – Demande d'un soutien de l'asbl « Ladies Liège Panthers ».**

**Document 15-16/128 : Octroi de subventions en matière de Sports – Demande de soutien de l'asbl « Commission des Jeunes du Royal Stade Waremien FC ».**

**Document 15-16/129 : Octroi de subventions en matière de Sports – Demande de soutien de l'asbl « Royal Football Club Sérésien Jeunesse ».**

**Document 15-16/130 : Octroi de subventions en matière de Sports – Demande de soutien de l'asbl « Volley-ball Club Waremme ».**

(Voir rapports)

M. LE PRESIDENT.- Points 46, 47, 48, 49 et 50 de l'ordre du jour actualisé (documents 15-16/126, 15-16/127, 15-16/128, 15-16/129, 15-16/130) ont été regroupés à la demande des membres de la quatrième Commission.

Ces cinq documents n'ayant soulevé aucune remarque ni aucune question, votre Commission vous propose de les adopter par 8 voix pour et 3 abstentions.

J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote des conclusions de la quatrième Commission. Pouvons-nous procéder à un vote globalisé ? Oui.

Qui est pour les conclusions de la quatrième Commission en ce qui concerne ces cinq documents ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO, le groupe PTB+, le groupe CDH-CSP

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

## SEANCE PUBLIQUE DU 10 DECEMBRE 2015

A l'unanimité, le Conseil adopte les cinq résolutions.

### **Document 15-16/095 : Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents », en abrégé « CRMA asbl » - Exercice 2014/Prévisions 2015.**

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 51 de l'ordre du jour actualisé (document 15-16/095).

Ce document a été soumis à l'examen de la cinquième Commission et a une question. J'invite donc le rapporteur, Monsieur Jean-Claude GILLON à nous en faire connaître les conclusions. Vous avez la parole Monsieur le Conseiller provincial.

M. GILLON, Rapporteur (à la tribune).- Merci Monsieur le Président, Chers Collègues.

Pour ce point, une Commissaire demande si la Province vérifie la comptabilité de cette asbl. Monsieur l'Inspecteur général répond oui et il précise que ce type d'asbl doit se conformer à un décret de la Région Wallonne et que la Province, en plus du subsidie, met du personnel à sa disposition et plus particulièrement un ingénieur.

Le vote est le suivant : 5 voix pour et 4 abstentions. Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT.- Merci Monsieur le Conseiller provincial. J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote.

Qui est pour les conclusions de la cinquième Commission ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe CDH-CSP, le groupe ECOLO, le groupe PTB+

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

A l'unanimité, le Conseil adopte ladite résolution.

### **Document 15-16/096 : Octroi de subventions en matière d'Agriculture – Demandes de soutien de la Ferme Schalenbourg Filles (Madame Caroline Schalenbourg), Ferme de la Croix (Monsieur Jacques de Marneffe), Ferme France La Petite Maison (Madame Caroline Cuvellier), Ferme de la Stree (Monsieur José Drouguet), Ferme de Fancheumont (Monsieur Jacques Janssen), Ferme Cote Campagne (Monsieur Joseph Depas) – Soutien aux fermes pédagogiques.**

### **Document 15-16/097 : Octroi de subventions en matière d'Agriculture – Demande de soutien de l'asbl « Les Amis de la Terre-Belgique – Locale Pays de Herve ».**

**Document 15-16/098 : Octroi de subventions en matières d'Agriculture et d'Environnement – Demande de soutien de l'asbl « RTC Télé Liège ».**

(Voir rapports)

M. LE PRESIDENT.- Points 52, 53, et 54 de l'ordre du jour actualisé (documents 15-16/096, 15-16/097, 15-16/098) ont été regroupés à la demande des membres de la cinquième Commission.

Le document 15-16/098 ayant soulevé plusieurs questions, j'invite le rapporteur, Monsieur Jean-Luc NIX à vous en faire connaître les conclusions. Vous avez la parole Monsieur le Conseiller provincial.

M. NIX, Rapporteur (à la tribune).- Merci Monsieur le Président, Chers Collègues.

Votre cinquième Commission s'est réunie ce vendredi pour débattre du document 15-16/098 concernant l'octroi d'une subvention en matière d'agriculture et d'environnement, demande de soutien de l'asbl « RTC Télé Liège ».

Un membre pose la question suivante : on parle dans la note de 40 capsules puis de 10 capsules, quel est le nombre exact ? Il lui est répondu que 40 capsules sont prévues dont une trentaine de celles-ci seront consacrées à des initiatives liées à l'environnement, la ruralité et la qualité de vie ainsi que les acteurs qui les portent. Une dizaine d'autres seront pour la présentation d'un producteur ou un transformateur local de produits de bouche.

Un autre membre s'interroge de savoir si tout le territoire est concerné. Il lui est bien évidemment répondu que oui, tout le territoire est concerné et que non seulement RTC Télé Liège mais également Télévesdre sont concernés par ces capsules.

Il nous est également donné comme information que la diffusion de ces émissions se ferait probablement le mercredi.

Votre cinquième Commission vous propose d'adopter la résolution par 5 voix pour et 4 abstentions. Merci de votre attention.

M. LE PRESIDENT.- Merci Monsieur le Conseiller provincial. En ce qui concerne les documents 15-16/096 et 097, ceux-ci n'ont soulevé aucune remarque ni aucune question. Votre Commission vous propose donc de les adopter par 5 voix pour et 4 abstentions.

J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? M. DRION. Vous avez la parole Monsieur le Conseiller provincial.

M. DRION, Conseiller provincial (à la tribune).- Je vous remercie Monsieur le Président, mes chers Collègues.

**SEANCE PUBLIQUE DU 10 DECEMBRE 2015**

Je pense que ce point est l'occasion de revenir sur des questions récurrentes qui concernent un peu la transversalité et l'horizontabilité des interventions du Collège provincial et, derrière, de notre Province.

Cet après-midi, nous avons approuvé trois dossiers de subventions pour une même association. Monsieur le Député provincial y a répondu, si nous soutenons les projets sur le plan du fond, nous pensons vraiment que la présentation horizontale des dossiers par département s'impose.

Le Collège s'y est engagé à diverses reprises, il n'y est pas. Et vous voici maintenant avec RTC Télé Liège, que nous acceptons de soutenir où nous venons avec des dossiers par tranches. Si chaque Député provincial vient avec sa tranche ici de RTC, là-bas de Télévesdre, où allons-nous ? Nous demandons simplement, et vous n'êtes pas visé hein Monsieur le Député provincial. Vous vous êtes assoupi cet après-midi mais je me permets d'intervenir sur votre thématique pour vous encourager à réfléchir à la méthodologie, avec vos collègues, la méthodologie, la cohérence, les objectifs et les moyens.

Et donc, autant pouvons nous soutenir les actions provinciales et leur relai par les médias, mais n'y allons pas par tranches de saucisson, c'est totalement inutile, ça nous paraît incohérent et ça nous paraît peut être un peu opaque.

Nous demandons donc au Collège provincial de nous présenter un dossier complet surtout les interventions, avec les différents médias, c'est essentiel. Quels budgets interviennent ? Pour combien ? Pourquoi ? Avec quels objectifs et avec quels acteurs ?

Je vous remercie pour votre écoute, néanmoins nous voterons pour ce dossier.

M. LE PRESIDENT.- Merci Monsieur le Conseiller provincial. M. LEMMENS, vous avez la parole Monsieur le Conseiller provincial.

M. LEMMENS, Conseiller provincial (à la tribune).- Merci Monsieur le Président, Monsieur le Gouverneur, Madame et Messieurs les Députés, chers Collègues.

Je me réjouis du renouvellement du subside aux « Amis de la Terre » dans le cadre de la lutte et la prévention contre la rouille grillagée du poirier dans le Pays de Herve.

Cependant, je trouve que, pour une fois, notre Province manque d'ambition dans son action. Je m'explique.

La rouille grillagée n'est pas cantonnée uniquement au Pays de Herve. Celle-ci touche l'ensemble de notre province et ses conséquences s'en ressentent tant en Hesbaye chez nos fruiticulteurs que dans les vergers des particuliers et cela, de Bassenge à Ferrières.

Comme seules des mesures prophylactiques sont réellement efficaces pour prévenir l'émergence de la maladie, pour que celles-ci soient les plus efficaces, ces mesures doivent être connues de tous.

**SEANCE PUBLIQUE DU 10 DECEMBRE 2015**

C'est pourquoi, je me demande s'il ne serait pas opportun de faire part de l'expérience provinciale dans ce domaine par, par exemple, la publication d'un article spécifique dans la revue « Notre Province », l'édition d'une fiche à destination des communes à l'instar de ce qui est réalisé pour les espèces invasives et en les incitant à prendre des mesures préventives tout comme l'a fait, par exemple, la commune de Soumagne, et enfin par une large publicité sur le site internet de la Province par, par exemple, la création d'un onglet spécifique dans la section « environnement et habitat ».

Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT.- Merci Monsieur le Conseiller provincial. Monsieur DENIS. Vous avez la parole Monsieur le Député provincial.

M. DENIS, Député provincial (à la tribune).- Merci Monsieur le Député provincial.

Concernant ce dossier de rouille grillagée, on est évidemment ouvert à d'autres associations et à d'autres localisations sur la province à partir du moment où on reçoit une demande.

Jusqu'ici, on a reçu une demande du Pays de Herve, une demande à laquelle on a essayé de répondre positivement en rencontrant l'association et en donnant un subside, si par ailleurs, il y a d'autres demandes, voilà, il n'y a pas de problème pour organiser une rencontre conjointe avec les différentes associations qui ont le même problème. Voilà !

M. LE PRESIDENT.- Merci Monsieur le Député provincial. M. MEUREAU, vous avez la parole Monsieur le Député provincial.

M. MEUREAU, Député provincial (de son banc).- De mon banc Monsieur le Président. Sur la transversalité des communications du Collège. Il y a deux choses à prendre en compte. Je pense que tous les partis ici sont membres de l'Assemblée générale de RTC, ils savent quels sont les modes de financement d'RTC, c'est une première chose.

Il y apparaît évidemment chaque euro qui est versé par la Province, tant pour RTC que pour Télévesdre parce qu'il y a un accord de coopération, ça c'est sur la technique vue par le Conseil d'administration et l'Assemblée générale d'RTC.

Pour ce qui est maintenant, je le dis en l'absence très momentanée du Député – Président, il y a des décisions qui sont prises par le Collège, donc par définition collégiales et connues évidemment, qui sont évidemment cohérentes par rapport aux dites communications.

Il y a des attributions ou des compétences qui sont figées à l'intérieur d'un département, raison pour laquelle une prise de position a été prise par le Département Prévention de la Santé ... (bande inaudible)... pas RTC dans un premier temps mais pour le reste, il y a des séances thématiques, et vous saurez qu'ils sont répartis avec les différentes actions.



**SEANCE PUBLIQUE DU 10 DECEMBRE 2015**

Si je prends un autre exemple, l'émission « Rat des Ville, Rat des Champs », qui se veut le lien entre les urbains et les ruraux mais qui est totalement transversale donc la surveillance de la transversalité est prise à chaque fois en compte par le Collège avant de décider évidemment de participer financièrement à telle ou telle action et qui n'est pas ignorant ... (bande inaudible)...

Je pense que dans un premier temps ce serait une réponse du Collège enfin, par le Président du Collège mais j'estime, en parlant avec mes amis avoir répercuté le sentiment, c'est donc l'homme du budget qui aura parlé aujourd'hui.

M. LE PRESIDENT.- Merci Monsieur le Député provincial. M. DRION, vous avez la parole Monsieur le Conseiller provincial.

M. DRION, Conseiller provincial (à la tribune).- Merci Monsieur le Président.

Je suis évidemment heureux d'entendre que le Collège décide collégalement. Nous n'en doutions évidemment pas un instant mais je pense Monsieur le Député que vous êtes un grand sportif, d'ailleurs tous les clubs waremmiens le reconnaissent, référons nous à nous travaux de cet après-midi.

Allez, nous n'allons pas jouer « cache cache », vous savez exactement ce que le Conseil ou certains membres du Conseil demandent au Collège depuis un certain temps, je pense raisonnablement que c'est partager la transversalité de l'information et je vais dire l'information complète par association, qu'elle soit associative, qu'elle soit sportive, qu'elle soit télévisuelle de toutes vos interventions, c'est la parfaite transparence et ça ne dépend pas du Député – Président dont nous excusons l'absence à cet instant, mais ça dépend justement de vous, Député en charge des finances. Donnez nous ces tableaux transversaux de toutes les interventions pour chacune et chacun des opérateurs et des bénéficiaires, des moyens provinciaux, je pense qu'ainsi, chacun sera bien chez lui, les vaches seront bien gardées, la transparence sera parfaite. Merci pour votre écoute.

M. LE PRESIDENT.- Merci Monsieur le Conseiller provincial. M. MOTTARD. Vous avez la parole Monsieur le Député provincial.

M. MOTTARD, Député provincial (de son banc).- Merci Monsieur le Président. Oui, je voudrais de mon banc aussi, puisque l'on a évoqué des dossiers Culture, je pense que Monsieur DRION dit un peu l'un et son contraire puisqu'il y a 3 dossiers Culture qui concernent une même institution, ce sont 3 projets différents, l'un concerne une galerie de l'art, l'autre une activité au Musée de la Vie Wallonne et le troisième que nous avons largement développé en Commission c'est tout un projet de Maison de la création de l'OPMA ( ?).

Il y a trois dossiers et ce n'est pas du tout l'opacité que du contraire que de présenter trois dossiers. Alors, dire que vous souhaitez que ces trois dossiers soient réunis en un seul, je n'ai pas d'objection mais ça ne saurait pas être plus clair d'avoir trois dossiers qui expliquent pourquoi et comment, et combien ça coûte, les actions qui sont proposées.

M. LE PRESIDENT.- Merci Monsieur le Député provincial. Y a-t-il d'autres demandes d'interventions ? Personne. Je clos la discussion générale.

**SEANCE PUBLIQUE DU 10 DECEMBRE 2015**

Nous passons au vote des conclusions de la cinquième Commission. Pouvons-nous procéder à un vote globalisé ? Oui.

Qui est pour les conclusions de la cinquième Commission en ce qui concerne ces trois documents ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe CDH-CSP, le groupe ECOLO, le groupe PTB+

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

A l'unanimité, le Conseil adopte les trois résolutions.

**Document 15-16/131 : Marché public de services – Mode de passation et conditions du marché – Coordination de sécurité-réalisation dans le cadre des travaux de construction de la phase 3 de la Maison provinciale de la Formation : Gros œuvre et chauffage – Parachèvements – Electricité.**

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 55 de l'ordre du jour actualisé (document 15-16/131).

Ce document a été examiné par la cinquième Commission et n'a soulevé aucune remarque ni aucune question. C'est donc par 5 voix pour et 4 abstentions que votre Commission vous propose de l'adopter.

J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote :

Qui est pour les conclusions de la cinquième Commission ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO, le groupe PTB+, le groupe CDH-CSP

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

A l'unanimité, le Conseil adopte ladite résolution.

**Document 15-16/132 : Octroi de subventions en matière d'Infrastructures et Environnement – Demande de soutien de la Commune de Wanze.**

**Document 15-16/133 : Octroi de subventions en matière d'Infrastructures et Environnement – Demande de soutien de la Commune d'Aywaille.**

## SEANCE PUBLIQUE DU 10 DECEMBRE 2015

### **Document 15-16/134 : Octroi de subventions en matière d'Infrastructures et Environnement – Demande de soutien de la Commune d'Anthisnes.**

(Voir rapports)

M. LE PRESIDENT.- Points 56, 57 et 58 de l'ordre du jour actualisé (documents 15-16/132, 15-16/133, 15-16/134) ont été regroupés à la demande des membres de la cinquième Commission.

Ces trois documents n'ayant soulevé aucune remarque ni aucune question, votre Commission vous propose donc de les adopter par 5 voix pour et 4 abstentions.

J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote des conclusions de la cinquième Commission. Pouvons-nous procéder à un vote globalisé ? Oui.

Qui est pour les conclusions de la cinquième Commission en ce qui concerne ces trois documents ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe CDH-CSP, le groupe ECOLO, le groupe PTB+.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

A l'unanimité, le Conseil adopte les trois résolutions.

### **VIII. - Approbation du procès-verbal de la réunion précédente**

M. LE PRESIDENT.- Point 59 de l'ordre du jour actualisé. Aucune réclamation n'ayant été déposée en ce qui concerne la rédaction du procès-verbal la réunion du 26 novembre 2015, je le déclare approuvé.

### **IX.- Clôture de la réunion**

Je déclare close la séance publique de ce jour. La prochaine séance ordinaire du Conseil provincial aura lieu le jeudi 28 janvier 2016 à 15H00 mais je vous rappelle que nous nous retrouvons dès demain, même heure, pour une séance thématique consacrée à la précarité !

La réunion publique est levée à 16 H 10'.

Elle tenait pourtant à nous quitter sur la pointe des pieds et j'espère qu'elle ne m'en voudra pas mais je ne voulais pas clôturer cette dernière séance ordinaire du Conseil provincial de l'année sans évoquer le départ, ou plutôt le transfert, de notre charmante collaboratrice Sandrinne vers le Secrétariat de Madame la Directrice Générale Provinciale.

(Applaudissements)

**SEANCE PUBLIQUE DU 10 DECEMBRE 2015**

Je ne doute pas un seul instant qu'elle y accomplira ses futures tâches de façon aussi exemplaire et avec autant de professionnalisme que ce qu'elle a accompli au sein de notre Service et je tenais vraiment, en votre nom à toutes et tous, à la remercier.

Nous te souhaitons évidemment bonne continuation dans l'Institution provinciale et tu ne seras pas loin donc nous te verrons très régulièrement.

Merci Sandrinne.

(Applaudissements)

Maintenant, on peut tous aller lui donner un petit bisou...